GALVA BRILLANT

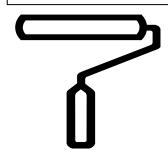
PEINTURE ANTIROUILLE remplaçante de la GALVANISATION RICHE en ZINC METAL PROTECTEUR avec FINITION : BRILLANTE

| CARACTERISTIQU | |
|----------------|---|
| | |
| | |
| | 7 |

| NATURE | ALKYDE MODIFIÉE |
|-----------------------------|--|
| | . Association de résines acryliques, de zinc métal et de solvants |
| | d'application. |
| ÉTAT PHYSIQUE | MONOÇOMPOSANT |
| | ÉPAIS |
| MASSE VOLUMIQUE à 20 °c | 1 4 8 0 g/l |
| | |
| POINT D' ÉCLAIR | inférieur à 21 °c – CLASSE A3 |
| | |
| DILUANT | Diluant spécial |
| | « DILUANT UNIVERSEL » |
| TEMPÉRATURES d' APPLICATION | De + 10 à + 25 °c |
| | 20 1 20 11 12 1 |
| CONDITIONS CLIMATIQUES | Éviter tous supports gelés, humides ou trop chauds (+ 30 °c). Ne pas |
| | appliquer par temps de pluie ou lorsque H.R. dépasse 85 %, en plein |
| | soleil ou par moins de 5 °c. |
| TEMPS DE SÉCHAGE | Hors poussière : 1 heure |
| | Surcouchable : 12 heures |
| | Dur : 48 heures |
| ASPECT DU FILM | ZINC BRILLANT |
| | |
| CONDITIONNEMENTS | 7 et 35 Kg |
| | , 55 Mg |
| RENDEMENT | 1 kg pour 5 M ² |
| TEL (BEIVIE) (1 | Ing pour 5 IVI |
| DURÉE DE CONSERVATION | 1 an en emballage fermé et d' origine |
| | i un en embanage terme et a brigine |
| | 1 |

- . Non miscible dans l'eau.
- . Diluable dans les solvants pétroliers.
- . Applicable sur surfaces oxydées.
- . Permet les retouches réparations sur surfaces galvanisées.
- . Excellente adhérence aux supports traités.
- . Peut être recouverte par une peinture de finition constituant ainsi un primaire d'accrochage.
- . Apporte aux surfaces, une protection anticorrosion en donnant un aspect uniforme.

MATÉRIELS d' APPLICATION





FONCTION

ANTICORROSION, riche en zinc métal, galvanisation à froid couvrante et pénétrante pour surfaces métalliques

SUPPORTS D'APPLICATION

Métaux ferreux dégraissés et débarrassés des parties non adhérentes.

SECTEURS D' APPLICATION

Industries, collectivités, bâtiment.

TEINTE ZINC BRILLANT

MISE OEUVRE ΕN

Bien préparer la surface à protéger.

1. PRÉPARATION DU SUPPORT :

Enlever les parties non adhérentes, nettoyer, dépoussiérer, dégraisser si nécessaire parfaitement les surfaces, rincer soigneusement. Laisser sécher

2. MATÉRIEL:

Brosse, pinceau, pistolet air et airless.

Comme pour toute peinture, homogénéiser à l'aide d'une spatule.

3. APPLICATION:

Apporter 5 à 10 % du diluant spécial « DILUANT UNIVERSEL »

Appliquer en couche régulière, en sous-couche mince ; en cas de recouvrement par une autre peinture, en 2 couches croisées en cas d'atmosphère corrosive.

COMMANDATIONS

DANGER



H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des veux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

peau.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P305 + P351 + P338EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Catégorie de produit selon directive 2004-42/CE:

d / Peintures intérieur/exterieur pour finitions et bardages

bois ou métal PHASE SOLVANT Valeur limite de concentration en COV: 400 g/l en 2007 / 300 g/l en 2010

Concentration maximale en COV du produit prêt à l'emploi: 429 q/l

Observer les recommandations inhérentes aux peintures refermant des solvants de classe de point d'éclair inférieur à

Ne pas fumer, aérer les locaux pendant application Bien refermer l'emballage après utilisation.



MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET DHYGIENE

Extrait des conditions générales de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d' Utilisation Conscillée (D.L.U.O.C.) est de 1 an. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de 1 an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la